



ENSEIGNEMENT À DISTANCE

INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE

PROGRAMME 2023-2024



FACULTÉ DE
MONTPELLIER



FACULTÉ DE PARIS

I. PRESENTATION DES ETUDES

1. Le cycle L

La formation de Cycle L en théologie est dispensée dans quatre départements : Biblique (Ancien Testament, Nouveau Testament et langues anciennes). Systématique (philosophie, éthique, dogmatique). Historique (histoire ancienne, moderne et contemporaine) et Pratique (théologie pratique). Des cours de méthodologie, de sciences des religions, de sociologie, de psychologie et de langues vivantes complètent cette formation.

Le cursus de Cycle L est prévu en trois années (notées Cycle L1, L2, L3) après le baccalauréat. Il est organisé en six semestres composés d'unités d'enseignements (UE) équivalant à 180 crédits (ECTS) au total (60 crédits / an).

2. Le plan d'études

Pour valider le Cycle L, vous devez valider toutes les UE des deux semestres qui composent chaque année (détails ci-dessous).

CYCLE L – 1^{ère} année (L1) : 6 UE = 60 crédits

UE 1 Biblique (14 ECTS) : 4 modules

- 1BA1 : Ancien Testament Introduction (S1) : 4 ECTS
- 1BA2 : Ancien Testament Introduction (S2) : 3 ECTS
- 1BN1 : Nouveau Testament Introduction (S1) : 4 ECTS
- 1BN2 : Nouveau Testament Introduction (S2) : 3 ECTS

UE 2 Langues bibliques (14 ECTS) : 4 modules

- 1LH1 : Hébreu (S1) : 4 ECTS
- 1LH2 : Hébreu (S2) : 3 ECTS
- 1LG1 : Grec (S1) : 4 ECTS
- 1LG2 : Grec (S2) : 3 ECTS

UE 3 Histoire (12 ECTS) : 4 modules

- 1HA : Histoire ancienne (S2) : 3 ECTS
- 1HC : Histoire contemporaine (pas en 2023-2024) : 3 ECTS
- 1HM1 : Histoire moderne (S1) : 3 ECTS
- 1HM2 : Histoire moderne (S2) : 3 ECTS

UE 4 Systématique (9 ECTS) : 3 modules

- 1SP : Philosophie (S1 ou S2) : 3 ECTS
- 1SD1 : Dogmatique (S1) : 3 ECTS
- 1SD2 : Dogmatique (S2) : 3 ECTS

UE 5 Pratique (3 ECTS) : 1 module

- 1P : Théologie pratique (S1 ou S2) : 3 ECTS

UE 6 Outils (8 ECTS) : 3 modules

- 1OM1 : Méthodologie (S1 et S2) : 3 ECTS
- 1OL1 : LV Anglais ou Allemand ou Espagnol (S1 et S2) : 3 ECTS
- 1OSR : Sciences des religions : 2 ECTS

CYCLE L – 2^{ème} année (L2) : 8 UE = 60 ECTS**UE 7 Biblique (12 ECTS) : 3 modules**

- 2BA : Ancien Testament (S3 ou S4) : 4 ECTS
- 2BN : Nouveau Testament (S3 ou S4) : 4 ECTS
- 2BE : Exégèse Nouveau et Ancien Testament, méthodologie (S3) : 4 ECTS

UE 8 Langues bibliques (10 ECTS) : 4 modules

- 2LH1 : Hébreu (S3) : 3 ECTS
- 2HL2 : Hébreu (S4) : 2 ECTS
- 2LG1 : Grec (S3) : 3 ECTS
- 2LG2 : Grec (S4) : 2 ECTS

UE 9 Histoire (9 ECTS) : 3 modules

- 2HA : Histoire ancienne (S3) : 3 ECTS
- 2HM : Histoire moderne (S3 ou S4) : 3 ECTS
- 2HC : Histoire contemporaine (pas en 2023-2024) : 3 ECTS

UE 10 Systématique (9 ECTS) : 3 modules

- 2SP : Philosophie (S4) : 3 ECTS
- 2SD : Dogmatique (S3 ou S4) : 3 ECTS
- 2SE : Ethique (S4) : 3 ECTS

UE 11 Pratique (9 ECTS) : 3 modules

- 2P1 : Théologie pratique (S3) : 3 ECTS
- 2P2 : Théologie pratique (S4) : 3 ECTS
- 2P3 : Stage pratique : 3 ECTS

UE 12 Outils (4 ECTS) : 2 modules

- 2OLA1 : LV Anglais ou Allemand ou Espagnol (S3 et S4) : 2 ECTS
- 2OM : Méthodologie (S3 et S4) : 2 ECTS

UE 13 Sciences des religions (4 ECTS) : 2 modules

- 2SC1 : Sciences des religions (pas en 2023-2024) : 2 ECTS
- 2SC2 : Sociologie ou Psychologie de la religion (S3 ou S4) : 2 ECTS

UE 14 Variable (3 ECTS) : 1 module

- 2V : Module thématique : 3 ECTS
- (1 module au choix en concertation avec la direction des études du cycle L2-L3)

CYCLE L – 3^{ème} année (L3) : 8 UE = 60 ECTS**UE 15 Biblique (12 ECTS) : 3 modules**

- 3BA : Exégèse Ancien Testament (S5 ou S6) : 4 ECTS
- 3BN : Exégèse Nouveau Testament (S5) : 4 ECTS
- 3BNA : Cours commun Ancien/Nouveau Testament (pas en 2023-2024) : 4 ECTS

UE 16 Langues bibliques (4 ECTS) : 1 module AU CHOIX

- 3LH : Hébreu (S5 ou S6) : 4 ECTS
- 3LG : Grec (S5 ou S6) : 4 ECTS

UE 17 Histoire (9 ECTS) : 3 modules

- 3HA : Histoire ancienne (S5 ou S6) : 3 ECTS
- 3HM : Histoire moderne (S5 ou S6) : 3 ECTS
- 3HC : Histoire contemporaine (pas en 2023-2024) : 3 ECTS

UE 18 Systématique (12 ECTS) : 4 modules

- 3SP : Philosophie (S6) : 3 ECTS
- 3SD1 : Dogmatique (S5) : 3 ECTS
- 3SD2 : Dogmatique (S6) : 3 ECTS
- 3SE : Ethique (S6) : 3 ECTS

UE 19 Pratique (8 ECTS) : 2 modules

- 3P1 : Théologie pratique (S5) : 4 ECTS
- 3P2 : Théologie pratique (S6) : 4 ECTS

UE 20 Outils (3 ECTS) : 1 module

- 3OLA1 : LV Anglais ou Allemand ou Espagnol (S5 ou S6) : 3 ECTS

UE 21 Sciences des religions (4 ECTS) : 2 modules

- 2SC1 : Sciences des religions (pas en 2023-2024) : 2 ECTS
- 2SC2 : Sociologie ou Psychologie de la religion (S3 ou S4) : 2 ECTS

UE 22 Variables (4 ECTS) : 2 modules

- 3V1 : Module thématique : 2 ECTS
- 3V2 : 1 module au choix

2 modules au choix en concertation avec la direction des études du cycle L2-L3

UE 23 Dissertation : 4 ECTS

- 3D : Dissertation dans l'une des disciplines : 4 ECTS
-

II. PROGRAMME DES COURS 2023-2024

UE1, 7 et 15, BIBLIQUE

Ancien Testament

Corinne Lanoir : corinne.lanoir@ipt-edu.fr

Rodrigo de Sousa : rodrigo.desousa@ipt-edu.fr

« Introduction à l’Ancien Testament (I) : Pentateuque et livres historiques », C. Lanoir

Au fil de l’Ancien Testament, nous lisons plusieurs grands textes en distinguant l’histoire racontée et l’histoire reconstituée. Ce panorama est l’occasion de souligner quelques points théologiques importants à partir du Pentateuque et des livres historiques. Ce cours est également l’occasion de s’initier à quelques outils de travail pour la lecture des textes bibliques.

Cours dispensé au semestre d’automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1B-A-2324-D1

« Introduction à l’Ancien Testament (II) : Livres prophétiques, Écrits, formation de l’A.T. », C. Lanoir

Ce cours constitue une introduction aux livres prophétiques, aux Écrits et aux livres deutérocanoniques. La question de la formation et de la réception de l’Ancien Testament est également traitée. En 7 séances, un travail de lecture et d’analyse de plusieurs textes importants est proposé pour permettre une meilleure appréhension de leurs enjeux tant historiques que théologiques.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1B-A-2324-D2

« Etudes exégétiques sur le livre d’Esaïe », R. De Souza

Ce cours propose une introduction aux éléments essentiels du livre d’Esaïe (composition, date, lien avec les autres textes vétérotestamentaires, réception dans le judaïsme et christianisme anciens) ainsi qu’un survol des questions exégétiques actuelles autour du livre. Cette introduction est couplée avec une étude plus approfondie de quelques passages sélectionnées. Les discussions prennent en compte les divers usages et applications d’Esaïe dans le protestantisme historique et contemporain.

Prérequis : Cours d’introduction ; Méthodologie de l’exégèse, avoir commencé le grec.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2B-A-2324-D / 3B-A-2324-D

Nouveau Testament

Valérie Nicolet : valerie.nicolet@ipt-edu.fr

Céline Rohmer : celine.rohmer@ipt-edu.fr

« Introduction au Nouveau Testament (I) : du Christ des évangiles au Jésus de l'histoire », C. Rohmer
Après une présentation générale du corpus néo-testamentaire et du monde où vivaient Jésus et les premiers chrétiens, ce cours propose une première approche historique, littéraire et théologique des quatre évangiles et du livre des Actes.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1B-N-2324-D1

« Introduction au Nouveau Testament (II): la tradition épistolaire et l'Apocalypse », C. Rohmer
Ce cours propose une introduction socio-historique, rhétorique et théologique au corpus épistolaire – particulièrement les épîtres de l'Apôtre Paul – et une première approche littéraire et théologique du livre de l'Apocalypse.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1B-N-2324-D2

« Déconstruire l'identité de Jésus ; Lecture de l'évangile de Marc », V. Nicolet

L'évangile de Marc pose au premier verset l'identité de Jésus : Christ, fils de Dieu. Cependant la suite du récit s'emploie à déconstruire cette identité, à déstabiliser l'auditeur/auditrice de cet évangile, à questionner ce qu'il/elle croit savoir. Durant ce cours, nous ferons une lecture détaillée du texte grec de l'évangile de Marc. Le cours présentera des problèmes exégétiques liés à l'étude des évangiles en général et à l'évangile de Marc en particulier.

Prérequis : Cours d'introduction ; Méthodologie de l'exégèse (peut-être suivie simultanément), avoir commencé le grec.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2B-N-2324-D / 3B-N-2324-D

Cours communs AT-NT

« Méthodologie de l'exégèse Ancien et Nouveau Testament », C. Lanoir et V. Nicolet
Introduction aux méthodes exégétiques dans le Nouveau et l'Ancien Testament, avec des exercices pratiques.

Prérequis : Cours d'introduction AT et NT ; avoir commencé le grec et l'hébreu

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2B-NA-2324-D

UE2, 8 et 16, LANGUES BIBLIQUES

Hébreu

Jan Rückl : janrucklsafarik@gmail.com

« Hébreu – 1er niveau (I) », J. Rückl

Cette première année d'apprentissage, qui se fait à partir des textes bibliques, est tout d'abord une découverte de l'« univers » hébraïque, c'est-à-dire d'un mode et d'une structure de pensée bien différents des cultures occidentales, et dont la langue est le reflet. Il s'agira d'en apprendre les bases, notamment la formation du nom et des adjectifs, avec les articles, prépositions et pronoms, les conjugaisons du verbe fort et les règles syntaxiques élémentaires ainsi que le vocabulaire le plus courant. Ces bases permettront aux étudiants de lire et traduire petit à petit un ou deux textes de la bible hébraïque et de comprendre ainsi pourquoi la traduction est déjà une interprétation. À partir des mots étudiés, on ouvrira quelques fenêtres sur la culture et le monde du Proche-Orient ancien.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1L-H-2324-D1

« Hébreu – 1er niveau (II) », J. Rückl

Poursuite de l'initiation à l'hébreu biblique et de la découverte des bases : formation du nom et des adjectifs, avec les articles, prépositions et pronoms, les conjugaisons du verbe fort et les règles syntaxiques élémentaires ainsi que le vocabulaire le plus courant. Ces bases permettront aux étudiants de lire et traduire petit à petit un ou deux textes de la bible hébraïque et de comprendre ainsi pourquoi la traduction est déjà une interprétation. À partir des mots étudiés, on ouvrira quelques fenêtres sur la culture et le monde du Proche-Orient ancien.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1L-H-2324-D2

« Hébreu – 2ème niveau (I) », J. Rückl

Ce cours est la suite immédiate du cours de premier niveau. On y étudiera principalement les verbes faibles, irréguliers, à gutturales. On verra des spécificités ou des difficultés syntaxiques. Une large part sera faite à la traduction de textes en lien avec les leçons.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2L-H-2324-D1

« Hébreu – 2ème niveau (II) », J. Rückl

Poursuite de la consolidation des bases acquises en premier niveau. Dans ce cours, on étudiera principalement les verbes faibles, irréguliers, à gutturales. On verra des spécificités ou des difficultés syntaxiques. Une large part sera faite à la traduction de textes en lien avec les leçons.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2L-H-2324-D2

« Hébreu – 3ème niveau », J. Rückl

Le cours d'Hébreu 3 est centré sur la traduction de différents textes bibliques (narratifs, prophétiques, poétiques, législatifs). Contrairement aux cours d'Hébreu 1 et 2, il n'y aura donc pas de nouveau point grammatical à chaque leçon. En lien avec les textes étudiés, nous reviendrons sur quelques éléments déjà vus dans le cours d'Hébreu 2 afin de les consolider. Nous travaillerons également sur la syntaxe, le champ lexical, quelques éléments de base de la critique textuelle et sur des questions d'ordre exégétique.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L3

Code cours : 3L-H-2324-D (si validé dans l'UE2) ou 3V-H-2324-D (si validé dans l'UE8)

Grec

Anna LAMPADARIDI : anlamp@gmail.com

« Grec – 1er niveau (I) », A. Lampadaridi

Initiation au grec du Nouveau Testament : vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, syntaxe de base. La progression grammaticale permettra d'aborder des textes simples des évangiles.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1L-G-2223-D1

« Grec – 1er niveau (II) », A. Lampadaridi

Poursuite de l'initiation au grec du Nouveau Testament : vocabulaire, déclinaisons, conjugaisons, syntaxe de base. La progression grammaticale permettra d'aborder des textes des évangiles et des épîtres.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1L-G-2324-D2

« Grec – 2ème niveau (I) », A. Lampadaridi

Consolidation des bases acquises en Grec 1er niveau (rappels sur la conjugaison grecque : révision du verbe actif, moyen et passif). Perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe (le parfait et le plus-que-parfait ; le subjonctif et l'impératif). Traduction de passages du Nouveau Testament (évangiles et Actes).

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2L-G-2324-D1

« Grec – 2ème niveau (II) », A. Lampadaridi

Consolidation des bases (rappels sur la conjugaison grecque : révision du verbe actif, moyen et passif). Perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe (le parfait et le plus-que-parfait ; le subjonctif et l'impératif ; introduction aux verbes en -μ ι). Traduction de passages du Nouveau Testament (évangiles et Actes).

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2L-G-2324-D2

« Grec – 3ème niveau », A. Lampadaridi

Approfondissement de l'étude de la grammaire et de la syntaxe (optatif, syntaxe de ὃς, ἵνα, ἄν, attraction du relatif). Autonomie dans la compréhension du grec biblique, perfectionnement de la grammaire et de la syntaxe. Étude d'épîtres du Nouveau Testament (notamment saint Paul), initiation au grec de la Septante, à la littérature patristique et à la poésie liturgique. Lecture et analyse détaillées de textes qui permettront d'aborder différents points : vocabulaire, transmission du texte, interprétation.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L3

Code cours : 3L-G-2324-D (si validé dans l'UE2) ou 3V-G-2324-D (si validé dans l'UE8)

UE3, 9 et 17, HISTOIRE

Histoire du christianisme ancien

Anna Van den Kerchove : anna.van-den-kerchove@ipt-edu.fr

« Introduction à l'histoire du christianisme ancien », A. Van den Kerchove

Le cours a pour but d'étudier la manière dont des cercles de sectateurs de Jésus se développent au cours des premiers siècles de l'ère commune ; il s'agit de poser les principaux jalons de ce développement en le replaçant dans le cadre de l'histoire de l'Empire romain.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1H-A-2324-D

« La christianisation aux IV-Ve siècles », A. Van den Kerchove

Après avoir posé les fondements dans le cours de L1, le cours d'histoire ancienne pour les deux niveaux L2-L3, aborde une thématique plus particulière. Cette année portera sur les processus de christianisation au cours du IV et Ve siècles dans les domaines politique, sociétal, religieux, etc. On verra ainsi comment progressivement se met en place une société et une culture chrétienne, tout en analysant la question de l'évangélisation hors de l'Empire romain et celle du rapport à l'autre non chrétien.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2H-A-2324-D / 3H-A-2324-D

Histoire du christianisme à l'époque moderne

Pierre-Olivier Léchet : pierre-olivier.lechet@ipt-edu.fr

Chrystel Bernat : chrystel.bernat@ipt-edu.fr

« Réformes et réformateurs en Europe au XVIe siècle (I) », C. Bernat

Des milieux chrétiens dévots aux cercles théologiens, des élans réformistes du Moyen âge tardif à la révolution de 1517 *via* le séisme humaniste et les premiers ébranlements religieux à Oxford et à Prague aux prises avec l'appétence spirituelle des fidèles, ce premier volet aborde les prémices de la Réforme en Europe et la Réforme luthérienne dans le Saint-Empire romain germanique. On y examine les croyances et les pratiques religieuses ainsi que la dimension conflictuelle des protestations spirituelles de la chrétienté latine.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1H-M-2324-D1

« Réformes et réformateurs en Europe au XVIe siècle (II) », C. Bernat

Attentif aux dimensions sociétales ainsi qu'aux modalités et processus d'instauration de la Réforme (théologique, liturgique et ecclésiologique, éducatif et culturel) ; ce second volet présente la diversité de ses mouvances (magistérielle, urbaine, radicale) à travers une galerie de portraits des réformateurs, et les caractéristiques de chacune des grandes voix du protestantisme naissant en Suisse alémanique et en Suisse romande, en France et en Angleterre

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1H-M-2324-D2

« Catéchismes et pédagogues protestants (XVI-XXe siècles) », P.-O. Léchet

Dès les origines, les théologiens protestants se sont souciés de la transmission de la foi et des formes de celle-ci. De la Réforme au XXe siècle en passant par Comenius et Rousseau, ce cours explorera les méthodes, les formes et les contenus des catéchismes réformés mais aussi les réflexions pédagogiques qui marquèrent l'évolution de la pensée catéchétique protestante.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2H-M-2324-D / 3H-M-2324-D

UE4, 10 et 18, THEOLOGIE SYSTEMATIQUE

Philosophie

Marc Boss : marc.boss@ipt-edu.fr

« Platon et ses prédécesseurs », M. Boss

Une plongée dans les écrits majeurs de Platon, un auteur séminal que la littérature philosophique et théologique des siècles ultérieurs commentera sans relâche, mais qui peut se lire aussi comme un épigone dont les thèses s'élaborent en dialogue critique avec celles de ses prédécesseurs et des écoles rivales qu'ils ont fondées dans les colonies grecques d'Asie Mineure et d'Italie.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1S-P-2324-D

« Brève histoire de la philosophie de Platon à nos jours », M. Boss

Le grand récit de la philosophie occidentale, ses passages obligés, ses variations sur un même thème. Le cours vise à l'acquisition de connaissance de base en « histoire de la philosophie » tout en invitant à l'examen critique des stratégies narratives de ce genre littéraire particulier.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2S-P-2324-D / 3S-P-2324-D

Ethique

Marc Boss : marc.boss@ipt-edu.fr

« Qu'est-ce qu'une éthique théologique ? », M. Boss

Existe-t-il une manière spécifiquement théologique d'aborder les questions éthiques ? Le cours prend cette question pour point de départ d'une enquête visant à définir, dans une perspective protestante et sous l'horizon d'un christianisme œcuménique, les sources textuelles, les règles interprétatives et les procédures délibératives et décisionnelles d'une éthique théologique.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2S-E-2324-D / 3S-E-2324-D

Dogmatique

Guilhen Antier : guilhen.antier@ipt-edu.fr

Frédéric Chavel : frederic.chavel@ipt-edu.fr

« À l'école de Luther et de Calvin : une introduction à la théologie protestante (I) », G. Antier

Ce cours propose d'établir une « carte d'identité théologique » du protestantisme luthéro-réformé d'après les pensées de Martin Luther et de Jean Calvin. Nous nous situerons au carrefour du contenu de la théologie, de la personne du théologien et de la démarche théologique. Ce premier volet du cours s'intéressera principalement aux principes matériel et formel de la Réforme.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1S-D-2324-D1

« À l'école de Luther et de Calvin : une introduction à la théologie protestante (II) », G. Antier

Ce cours propose d'établir une « carte d'identité théologique » du protestantisme luthéro-réformé d'après les pensées de Martin Luther et de Jean Calvin. Nous nous situerons au carrefour du contenu de la théologie, de la personne du théologien et de la démarche théologique. Ce second volet du cours s'intéressera principalement à l'ecclésiologie de la Réforme ainsi qu'à la manière d'articuler foi chrétienne et politique.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1S-D-2324-D2

« Figures de proue de la théologie contemporaine », F. Chavel

Quelques figures de proue de la théologie Initiation à l'univers de pensée de quelques théologiens marquants de l'époque contemporaine, sans se limiter à la théologie protestante.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2S-D-2324-D1 / 3S-D-2324-D

« Relire le Credo : esquisse d'une dogmatique », G. Antier

Le *Credo* ou *Symbole des apôtres* alimente et structure la réflexion dogmatique depuis des générations. Rassemblant les grandes thématiques du discours de la foi chrétienne, il requiert aujourd'hui un travail de relecture et de réinterprétation. Pour ce faire, on redéployera la théologie de Karl Barth en la croisant avec d'autres approches.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2S-D-2324-D1

UE5, 11 et 19, THEOLOGIE PRATIQUE

Nicolas Cochand : nicolas.cochand@ipt-edu.fr

Christophe Singer : christophe.singer@ipt-edu.fr

« Introduction à la théologie pratique », Ch. Singer

D'où vient la notion de « théologie pratique » ? Dans quelle mesure la théologie peut-elle être « pratique » ? Les différentes conceptions de la théologie pratique peuvent-elles s'articuler entre elles ? Quelle place, quels buts, quels champs, quelles méthodes pour la théologie pratique ? Guidé entre autres par ces questions, ce cours constitue une première approche de la théologie pratique, une discipline qui inclut une réflexion constante sur ses propres enjeux et présupposés.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1P-2324-D

« Le culte protestant : liturgie », N. Cochand

Connaître et comprendre le culte luthérien et réformé, dans son histoire et sa pratique, par l'analyse critique du déroulement et de la pratique de la liturgie, en portant attention aux diverses fonctions et modalités de présence et de communication (parole, chant, mouvement, manière de construire et d'habiter l'espace, etc.) et aux interprétations (théologiques, ecclésiologiques, anthropologiques) qui en sont données.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2P-P-2324-D1 / 3P-P-2324-D1

« Ecoute et accompagnement pastoral. Repères théoriques », E. Cuvillier

Après avoir fourni quelques points de repères historiques, il s'agira de poser des éléments théoriques — empruntés aux sciences humaines et singulièrement la psychanalyse — permettant d'aborder la pratique de l'accompagnement pastoral. Celui-ci sera abordé à la fois dans ce qu'il a de commun avec d'autres formes d'écoute mais aussi dans ses spécificités et sa singularité. L'objectif de ce cours est double : découverte d'un aspect fondamental du ministère pastoral et initiation aux sciences humaines et à la psychologie des religions dans le domaine de l'écoute.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2P-P-2324-D / 3P-P-2324-D

« Stage de théologie pratique », à définir avec l'enseignant en théologie pratique de la faculté où vous êtes inscrit.e (Christophe Singer, Montpellier et Nicolas Cochand, Paris)

Le stage initie à la méthodologie de l'observation participante. Il s'agit de construire une réflexion théologique à propos et à partir des pratiques spécifiques au lieu de stage. La démarche débute donc avant et se termine après le stage proprement dit. Un rapport de stage d'une vingtaine de pages doit être remis. Un seul stage peut être effectué, en cycle L2 ou cycle L3.

Peut être effectué au semestre d'automne ou de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2P-S-2324-D

UE 6, 12 et 20, OUTILS

Langues

« Cours d'anglais théologique », A. Van den Kerchove

Pour les confirmés, tout niveau de cycle L confondu : lecture de textes anglais.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1, L2/L3

Code cours : 1O-LVA-2324-D1, 2O-LVA-2324-D1 / 3O-LVA-2324-D1

« Cours d'anglais théologique », A. Van den Kerchove

Pour les confirmés, tout niveau de cycle L confondu : lecture de textes anglais.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1, L2/L3

Code cours : 1O-LVA-2324-D2, 2O-LVA-2324-D2 / 3O-LVA-2324-D2

« Cours d'espagnol théologique niveau avancé », C. Lanoir

Travail sur textes et vidéos de théologiens et théologiennes latino-américains, et interactions avec d'autres facultés protestantes de théologie en Mexique, au Mexique et au Nicaragua.

Cours dispensé au semestre d'automne

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1O-LVE-2324-D1

Méthodologie 1

« Méthodologie », Andrea Vestrucci assistant.ead@ipt-edu.fr

Ce cours, destiné à tous les L1, offre aux étudiants des documents ressources qui présentent les différents travaux demandés en licence (fiche de lecture, dissertation, commentaire de texte) et la méthodologie spécifique à chacun de ces travaux. Sur ces documents, le cours présente des exercices progressifs et des séances en visioconférence, répartis sur toute l'année universitaire : ces exercices et séances permettent aux étudiants de maîtriser les différentes typologies de travail (comment écrire une bibliographie, comment rédiger une fiche, comment produire une dissertation bien argumentée...). Les séances Zoom sont conçues comme des moments d'apprentissage collectif : pendant ces séances, les étudiants présentent leurs travaux (une dissertation, un commentaire de texte) et en discutent avec la salle virtuelle. Cela sert aussi pour affermir les compétences de présentation orale : capacité de synthétiser des informations complexes, respect des temps, capacité de répondre de manière concise et précise aux questions, production de diapositives claires. Les étudiants qui doivent valider le cours de méthodologie sont évalués sur la base d'un travail régulier tout au long de l'année.

Cours dispensé sur les deux semestres

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1O-M-2324-D

Méthodologie 2

« Méthodologie », Andrea Vestrucci assistant.ead@ipt-edu.fr

Ce cours, destiné aux étudiants en L2, est conçu comme un renforcement des compétences méthodologiques acquises dans le cours de Méthodologie L1. Un.e étudiant.e peut arriver en L2 avec des faiblesses méthodologiques spécifiques sur des types spécifiques de travaux : la fiche, la dissertation ou le commentaire de texte... Par conséquent, le cours de Méthodologie L2 est structuré de manière plus personnalisée que le cours du cours L1 : le cours présente des séances et exercices spécifiques selon les exigences méthodologique des étudiants. En cas de faiblesses méthodologiques partagées (il peut s'agir de la dissertation ou du commentaire de texte), des séances collectives en visioconférence sont organisées autour de présentations de la part des étudiants et discussion avec la classe virtuelle. Le cours de méthodologie L2 présente aussi des documents qui introduisent à au raisonnement logique : à quoi la logique sert-elle, la différence entre validité et vérité, comment la logique aide à organiser la pensée et l'argumentation de manière cohérente, « claire et distincte ».

Cours dispensé sur les deux semestres

Niveau : Cycle L2

Code cours : 2O-M-2324-D

« Initiation aux sciences des religions », A. Van den Kerchove et M. Boss

Le cours vise à proposer une initiation à l'étude de plusieurs religions (en dehors du christianisme), à partir de la lecture de l'ouvrage d'André Couture, *Sur la piste des dieux. Initiation à l'étude des religions*, Montréal, Médiaspaul, 2009.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L1

Code cours : 1SC-SR-2324-D

UE13 et 21, SCIENCES RELIGIEUSES

Le cours « Ecoute et accompagnement pastoral. Repères théoriques » d'E. Cuvillier peut être validé comme module de psychologie de la religion.

Après avoir fourni quelques points de repères historiques, il s'agira de poser des éléments théoriques — empruntés aux sciences humaines et singulièrement la psychanalyse — permettant d'aborder la pratique de l'accompagnement pastoral. Celui-ci sera abordé à la fois dans ce qu'il a de commun avec d'autres formes d'écoute mais aussi dans ses spécificités et sa singularité. L'objectif de ce cours est double : découverte d'un aspect fondamental du ministère pastoral et initiation aux sciences humaines et à la psychologie des religions dans le domaine de l'écoute.

Cours dispensé au semestre de printemps

Niveau : Cycle L2/L3

Code cours : 2SC-SR-2324-D / 3SC-SR-2324-D

Sociologie de la religion, session en présence à Paris, il n'est pas possible de suivre ce cours à distance (voir plus loin les sessions en présence)

UE14 et 22, Variables

1 module à choisir en L2 et 2 modules en L3 avec le directeur d'études.

« Dissertation de fin de cycle L »

La dissertation dite de « fin de Cycle L », d'une quinzaine de pages, présente les jalons d'une thématique qui pourra être approfondie lors du mémoire du Cycle M1. La discipline est au choix de l'étudiant parmi les 4 UE majeures, le sujet est déterminé avec l'enseignant. Le choix de la discipline se fait en octobre et celui du sujet en décembre. La dissertation est remise en format électronique et fait l'objet d'une présentation orale.

Doit être remise au semestre de printemps

Niveau : Cycle L3

Code : dépend de la discipline choisie

III. INSCRIPTIONS

La procédure d'inscription à la préparation d'un diplôme en théologie en Enseignement à Distance se décompose en 4 étapes :

1-La candidature : pour établir votre parcours d'étude

L'enseignement à distance permet de suivre des cours selon son propre rythme. Le travail personnel s'effectue aux jours et aux heures de son choix tout en bénéficiant de la qualité de l'enseignement et des ressources de l'IPT. L'étudiant peut choisir le(s) cours qu'il veut suivre dans l'année selon ses disponibilités. Un entretien préalable auprès du directeur des études l'aidera à établir son parcours pédagogique et à l'adapter à sa situation. Ce rendez-vous est nécessaire avant de procéder à l'inscription administrative. Contactez le directeur des études, le professeur Elian Cuvillier, **avant le 20 septembre par courriel.**

Les étudiants en cycle L2 et L3 sont suivis par la direction d'étude locale : Pierre-Olivier Léchet (Paris) et Céline Rohmer (Montpellier)

2-L'inscription administrative à l'IPT : pour devenir étudiant

L'inscription à l'IPT est une démarche obligatoire. Vous pouvez demander votre rattachement à la faculté de votre choix (Montpellier ou Paris). Pour suivre les cours du semestre d'automne, les inscriptions (ou réinscriptions) sont ouvertes uniquement du 29 août au 30 septembre 2022. Pour suivre les cours du semestre de printemps, les inscriptions (ou réinscriptions) sont ouvertes uniquement du 3 au 28 janvier 2023.

Attention : aucune inscription possible en dehors de ces dates.

3-Le paiement des frais d'inscription : pour accéder à vos cours

Le paiement des frais d'inscription s'effectue auprès du secrétariat de la faculté choisie (Montpellier ou Paris).

- 1 cours : 270 € / semestre
- 2 cours : 435 € / semestre
- 3 cours : 600 € / semestre
- 4 cours et plus : 705 € / semestre

Semestre d'automne : en cas de désistement avant le 15 octobre : 25% des frais d'inscription sont conservés. En cas de désistement après le 15 octobre novembre : les frais d'inscription sont entièrement conservés. Semestre de printemps : en cas de désistement avant le 18 février : 25% des frais d'inscription sont conservés. En cas de désistement après le 18 février : les frais d'inscription sont entièrement conservés.

4-L'inscription aux cours : pour accéder à la plateforme d'enseignement

À l'issue de votre candidature et une fois votre inscription à l'IPT validée, vous obtiendrez un identifiant et un mot de passe provisoire qui vous seront nécessaires pour accéder à vos cours en ligne. Consultez la rubrique ACCÈS AUX COURS sur le site des études à distance : ead.iptheologie.fr

NOTA BENE: les secrétariats procèdent à votre inscription à chacun des cours que vous suivez. Toutefois, vous pouvez vous-même vous inscrire à certaines unités de méthodologie. Sur la page d'accueil de Moodle, catégorie « Outils », cliquez sur le titre de l'unité que vous souhaitez consulter et procédez à votre auto-inscription.

Il vous sera demandé de vous inscrire aux examens en répondant à un sondage directement sur vos pages de cours sur Moodle au cours du semestre.

IV. Informations pratiques

Semestre d'automne (S1)

Inscriptions du 28 août au 29 septembre 2023

Cours disponibles du 25 septembre 2023 au 7 janvier 2024

Pour les étudiants qui passent le rattrapage, cours à nouveau disponibles du 25 janvier au 26 mai 2024

Examens du 8 au 12 janvier 2024 (éventuellement aussi les 15 et 16 janvier 2024)

Semestre de printemps (S2)

Inscriptions du 3 au 29 janvier 2024

Cours disponibles du 23 janvier au 12 mai 2024

Pour les étudiants qui passent le rattrapage, cours à nouveau disponibles du 23 mai au 02 juin 2024

Examens du 13 au 17 mai 2023 et du 21 au 22 mai 2024

Rattrapages du S1 du 27 au 31 mai 2024

Rattrapages du S2 du 3 au 7 juin 2024

Sessions en présentiel (accessible aux étudiants à distance) :

1/ Les sessions à Montpellier

- **Journées de reprise** : Du mardi 2 au jeudi 3 avril 2024 : journées interdisciplinaires de reprise EàD à Montpellier (début mardi 14h – fin jeudi à 13h).
Pour tout renseignement : guilhen.antier@ipt-edu.fr

2/ Les sessions à Paris

- **Sessions intensives de septembre de grec et d'hébreu à Paris:**
 - Du mardi 12 septembre 2023 au vendredi 15 septembre 2023 : Grec (9h-12h30 et 14h-17h)
 - Du mardi 19 septembre 2023 au vendredi 22 septembre 2023 : Hébreu (9h-12h30 et 14h-17h)
 - Du mardi 19 septembre 2023 au mercredi 20 septembre 2023 : arabe débutant (étudiant·e·s L3-M, en accord avec la direction des études).

- **Session de reprise en présence** : Du mercredi 15 au vendredi 17 novembre 2023 : journées interdisciplinaires de reprise EàD à Paris (début mercredi à 14h – fin vendredi à 15h).
Pour tout renseignement : Valérie Nicolet (valerie.nicolet@ipt-edu.fr)

- **Journées d'études et de recherche à Paris** : Journée d'études : *Le créationnisme*, le jeudi 16 novembre 2023 (Cycles LMD). Journée intégrée dans le programme de la session de reprise.

- **Sociologie des religions** : Bernard COYAULT (Faculté protestante de Bruxelles)
L2-L3 2SC-S-2324-P / 3SC-S-2324-P : Anthropologie et sociologie des religions, perspectives croisées Ce cours d'introduction propose une double démarche : 1° découvrir, y compris par la lecture des textes, quelques auteurs-clés et leurs thématiques ; 2° identifier chemin faisant les outils conceptuels qu'ils ont développés et penser leur utilisation pour l'étude du champ religieux contemporain. Jeudi 18, vendredi 19 janvier et lundi 5 février 2024 [9h30-12h30 et 14h-17h] en présence à Paris et lundis 19 et 26 février [9h30-12h30] par zoom

Accès aux bibliothèques

Les facultés de Paris et de Montpellier disposent chacune d'une bibliothèque. Vous avez la possibilité de profiter de la bibliothèque de la faculté à laquelle vous choisissez d'être rattaché. Une fois inscrit à la bibliothèque (fournir une attestation d'inscription), vous pourrez emprunter 5 ou 6 livres (en fonction de la bibliothèque) pendant 3 semaines et avoir accès à des bases de données depuis votre domicile.

Pour contacter les bibliothèques :

Montpellier

bibliotheque.montpellier@ipt-edu.fr
04 67 06 45 73

Paris

bibliotheque.paris@ipt-edu.fr
01 43 31 48 75

Utilisation de la plateforme Moodle

Lorsque vous rencontrez une difficulté ou incident sur Moodle, vous pouvez vous adresser au coordinateur technique (ead@ipt-edu.fr) pour obtenir de l'aide. Lorsque vous participez à un forum sur Moodle, vous vous engagez à respecter la charte de l'étudiant de l'Enseignement à Distance de l'Institut Protestant de Théologie ainsi que la Netiquette.

Contacts de l'EàD

Directeur des études

Élian Cuvillier

elian.cuvillier@ipt-edu.fr

Secrétariat administratif Montpellier
Armelle Hunot
secretariat.montpellier@ipt-edu.fr
tél : 04 67 06 45 71

Secrétariat administratif Paris
Camille Monjaux
secretariat@ipt-edu.fr
tél : 01 43 31 61 64

Coordinateur technique
David Rivière
ead@ipt-edu.fr
tél : 01 43 31 96 97

Assistant d'enseignement cours de Cycle L1
Andrea Vestrucci
assistant.ead@ipt-edu.fr

VAE (Validation d'acquis et d'expériences):

L'IPT confie les demandes de validations d'acquis et d'expérience à une commission *ad hoc*. Les demandes de validation peuvent lui être soumises chaque semestre. Renseignements, délais et formulaire de demande sont disponibles aux secrétariats de Montpellier et de Paris. Il peut aussi être judicieux d'en parler avec le directeur des études.

CHARTRE DE L'ÉTUDIANT.E INSTITUT PROTESTANT DE THÉOLOGIE ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Article 1er – Préambule

1-1 L'Institut protestant de théologie est un établissement privé d'enseignement supérieur reconnu par l'État depuis 2013. Il est reconnu d'utilité publique depuis 2005. Il regroupe deux facultés de théologie, l'une située à Paris, l'autre à Montpellier, ainsi qu'un enseignement à distance (EàD). L'IPT offre dans différents lieux un enseignement complet de la théologie dans toutes ses composantes.

1-2 L'Institut protestant de théologie délivre un enseignement académique et est un espace où des opinions diverses peuvent s'exprimer, dans le respect de chacun.

Article 2 – Libertés et obligation des étudiant.e.s

2-1 L'étudiant.e dispose de la liberté d'expression de ses opinions, qu'il.elle peut exercer à titre individuel et collectif.

2-2 La liberté d'expression s'exerce dans des conditions qui ne portent pas atteinte à l'ordre public et au bon fonctionnement de l'Institut. Cette liberté d'expression et d'opinion, égale pour tou.te.s, impose le respect des personnes avec lesquelles l'étudiant.e est en contact au sein de l'Institut, qu'il soit inscrit en présence ou à distance.

2-3 Tout étudiant.e a droit à la protection de son intégrité physique et psychologique. Des garanties contre la discrimination, le harcèlement ou l'intimidation lui sont fournies au sein de l'établissement.

Article 3 – Contrôle des connaissances, plagiat

3-1 L'inscription à l'Institut protestant de théologie (pour les cours en présentiel ou à distance) impose à l'étudiant.e le respect de la ponctualité aux cours et activités prévues par le programme d'étude, le respect des délais imposés pour rendre les travaux, l'assiduité aux cours.

3-2 Le plagiat est une fraude particulièrement grave. Conformément à la déontologie académique et aux dispositions juridiques relatives à la propriété intellectuelle, est considéré comme plagiat, tout passage emprunté à une source dont l'étudiant.e n'est pas l'auteur, sans les assortir de guillemets et de l'indication précise de l'origine de l'information (référence bibliographique, site internet, etc.). De même, la paraphrase, la traduction et/ou la reprise d'un texte dans sa substance ne sont pas acceptables, à moins de l'explicitement en donnant la référence adéquate. La reprise de publications en ligne, de travaux non publiés ou d'autres sources, constituent tout autant un plagiat que celle de publications imprimées.

Article 4 – Engagements

4-1 L'IPT s'engage à fournir des moyens d'accès aux ressources éducatives et matérielles permettant le bon fonctionnement des études, en présence ou à distance, à encourager la réflexion pédagogique et à favoriser la communication et les collaborations directes entre les différents partenaires.

4-2 Les enseignant.e.s s'engagent à faire parvenir aux étudiants à distance les contenus des cours dans les délais fixés au préalable par la Commission de l'Enseignement à distance et à mettre à disposition les ressources (en format PDF, diaporamas, format audio, visuel) liées aux cours sur la plateforme.

4-2 Les étudiant.e.s à distance s'engagent à se connecter de manière régulière à la plateforme dès l'ouverture des cours et à respecter les délais fixés pour rendre les travaux prévus dans les modalités de contrôle des connaissances, à participer régulièrement aux différents groupes de partage proposés sur la plateforme (agenda, forum, chat, publication web, etc.), à prendre connaissance des règles du bon usage de l'informatique (Netiquette)

et les respecter dans leurs productions tant personnelles que collectives. Participer aux temps de reprises requis par la formation (habituellement en période de rentrée universitaire et en fin de semestre) sur l'un des deux sites de l'IPT (Montpellier – Paris).

4-3 Les différents services de l'enseignement à distance * s'engagent à ouvrir dans les meilleurs délais un compte d'utilisateur pour chaque étudiant inscrit (Login et Mot de passe) et à rattacher les étudiants aux cours pour lesquels ils se sont inscrits, à faire figurer sur le site de l'EàD et maintenir à jour l'ensemble des informations disponibles (calendriers des examens, modalités de contrôle des connaissances, dates des reprises), à faciliter l'accès à la documentation nécessaire au bon déroulement de la formation et, le cas échéant, orienter les étudiants dans leur recherche de documents et à répondre aux problèmes techniques rencontrés lors de la connexion ou de l'utilisation de la plateforme.

L'IPT décline toute responsabilité dans le non-suivi ou l'abandon d'une formation pour cause d'absence d'accès à Internet incombant à l'étudiant.e. Il est rappelé aux enseignant.e.s, étudiant.e.s et personnels administratifs leur devoir de respect des licences d'usages attribuées aux documents numériques par leurs auteurs.

En adhérent à cette charte, je confirme consentir à ce que les informations données lors de mon inscription à l'EàD de l'IPT ainsi que les autres documents transmis** soient conservés sans condition de durée et utilisés pour un usage interne à l'IPT. Pour connaître et exercer vos droits, notamment le retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées, veuillez consulter notre politique sur la protection des données personnelles disponibles sur le site internet de l'IPT (www.iptheologie.fr).

*Les différents services de l'EàD se composent des secrétariats des deux facultés et du coordinateur technique. Il relève de la responsabilité de l'étudiant.e de s'assurer qu'il-elle bénéficie du matériel adéquat et d'un accès à Internet pour être en mesure de suivre la formation en enseignement à distance à laquelle il-elle s'est inscrit.

**copie de documents d'identité et de diplômes ; photos d'identité ; év. titre de séjour ; év. attestation du CROUS.

Netiquette

L'EàD de l'IPT ouvre de nombreux canaux de communication à l'ensemble de ses intervenants (enseignants – étudiants – administration). Cette capacité de communication est précieuse car elle soutient la vitalité de l'IPT. Parce qu'elle est précieuse, elle doit être respectée. Aux libertés de communication ouvertes par ce système d'enseignement sont donc liées un certain nombre de responsabilités. Chacun est tenu d'observer un comportement responsable sur la plateforme d'EàD et d'y agir dans l'intérêt collectif. L'utilisation de la plateforme d'EàD est régie par les règles de bonne conduite s'appliquant habituellement sur internet (<http://netiquette.fr>). Parmi celles-ci, les instances de gouvernance de l'IPT (Collèges des enseignants et Conseil d'administration) veilleront particulièrement au respect de la dignité des personnes et des institutions. En conséquence, toute publication à caractère raciste, antisémite, homophobe, sexiste, pornographique, violent, irrespectueuse de la dignité des personnes, des fonctions ou des institutions, ou constituant une publicité commerciale sera effacée et une plainte sera déposée à l'encontre de son/ses auteur(s) au regard de la législation en vigueur.

Institut Protestant de Théologie- Faculté de Montpellier
13, rue Louis Perrier
34000 Montpellier
tél : 04 67 06 45 71
secretariat@iptmont.org

Institut Protestant de Théologie- Faculté de Paris
83, boulevard Arago
75014 Paris
tél : 01 43 31 61 64
secretariat@ipt-edu.fr

